

Aéronautique. Rafale, Mirage: La France n'a plus les moyens de ses ambitions

Category: 2020-2030,Actualités

24 octobre 2026



La France se présente comme la première puissance militaire de l'Union européenne. Sa flotte de chasse est pourtant plus réduite que celle de la Grèce

Il y a des chiffres qui devraient suffire à ouvrir un débat national. Celui-ci en fait partie : 184. C'est le nombre d'avions de combat dont disposait l'armée de l'Air et de l'Espace au 31 décembre 2025. 112 *Rafale*, [50 Mirage 2000D](#), [22 Mirage 2000-5F](#). Avec ce parc, la France protège son espace aérien jour et nuit, porte une partie de sa dissuasion nucléaire, déploie des appareils au Proche et au Moyen-Orient, sur le flanc est de l'Europe et en Afrique. Elle le fait, mais à quel prix.

Le général Jérôme Bellanger l'a dit sans détour devant la commission de défense de l'Assemblée nationale, le 14 octobre : ses avions sont surutilisés de plus de **15 %**. Avant l'été, près de **80 %** de la flotte était mobilisée. Un militaire de ce rang ne choisit pas ses mots au hasard. Quand il déclare que ce serait « une faute » de ne pas alerter les élus, il signifie que la responsabilité, désormais, leur appartient.

Une dissuasion nucléaire adossée à une flotte sous tension

Le cœur du problème tient à une singularité française. Nos avions de chasse ne sont pas seulement des outils de combat conventionnel. Ils portent la composante nucléaire aéroportée, l'une des deux jambes de la dissuasion. Cette mission ne souffre aucune approximation. Elle exige des appareils disponibles, des équipages entraînés, des marges.

Or les marges ont disparu. Les mêmes avions assurent la posture permanente de sûreté aérienne, les exercices nucléaires et les opérations extérieures. Chaque déploiement supplémentaire se paie en heures de vol, en usure des cellules, en fatigue des pilotes. Une flotte qui tourne à plein régime en temps de paix n'a plus de réserve pour la crise. Le général parle de « haute intensité » : c'est précisément le scénario dans lequel la France découvrirait qu'elle n'a pas les moyens de tout faire à la fois.

La Grèce, l'Allemagne, et le reste du monde

La comparaison internationale achève de dissiper les illusions. La Grèce aligne 240 avions de chasse, l'Allemagne 235. Ni l'une ni l'autre ne dispose de l'arme nucléaire, ni ne revendique un rôle militaire mondial. La France, elle, entend parler d'égal à égal avec les grandes puissances tout en disposant d'une aviation de chasse inférieure à celle d'Athènes.

Plus loin, l'écart change de nature. La Russie possède 1 200 avions de combat et en comptera 1 500 en 2030. La Chine en a 1 800 et vise 2 400 à la même échéance. Personne ne demande à Paris de rivaliser avec Moscou ou Pékin. Mais une puissance nucléaire qui se veut crédible ne peut pas se contenter d'un format dicté par les contraintes budgétaires plutôt que par l'évaluation des menaces.

La réponse habituelle est connue : le [*Rafale* vaut mieux que la plupart des appareils adverses](#). C'est vrai. Mais un avion d'exception ne peut être qu'à un seul endroit à la fois. La qualité ne dispense pas de la quantité, surtout quand les missions s'additionnent.

2027 : deux *Rafale* de plus, des *Mirage* en moins

Le calendrier aggrave le constat. En 2027, l'armée de l'Air recevra deux *Rafale*. Dans le même temps, des *Mirage 2000* quitteront le service. Le solde risque fort d'être négatif. Présenter cette trajectoire comme une modernisation relève de l'habillage comptable. On remplace partiellement, on ne renforce pas.

Les perspectives industrielles ne règlent rien à court terme. Le *Rafale F5* est attendu d'ici 2035. L'Avion de combat du futur, appelé à prendre la relève après l'abandon du programme franco-allemand *Scaf* en juin, ne volera pas avant 2040 pour les missions conventionnelles, et ne portera le futur missile nucléaire *ASN4G* qu'à partir de 2050. D'ici là, c'est avec la flotte actuelle, et ce qu'on voudra bien lui ajouter, que la France devra tenir.

Le choix revient désormais au Parlement

Le général Bellanger avait déjà sonné l'alarme l'an dernier. Le diagnostic n'a pas changé, la flotte non plus. Cette répétition dit quelque chose de notre rapport à la défense : on écoute les militaires avec gravité, puis on renvoie le sujet à plus tard.

La prochaine loi de programmation militaire offre l'occasion de sortir de cette routine. Les députés ont entendu, en séance publique, qu'une partie de la dissuasion française repose sur une flotte usée par la surutilisation. Ils ne pourront pas prétendre l'ignorer. Augmenter le format de l'aviation de chasse aura un coût. Ne pas le faire en aura un aussi, mais il ne figurera dans aucun budget : il se mesurera le jour où la France constatera qu'elle n'a plus assez d'avions pour assumer ses ambitions.

Denis MAYET

L'Essentiel de l'Echo

Dimanche 18 octobre 2026

Source Photo : [Wikimedia - Dylan Agbagni \(CC0\)](#)